

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE POITIERS  
DU 5 OCTOBRE 2017**

Affaire suivie par H. Desormes  
PV2017.05.10  
Courriel : helene.desormes@univ-poitiers.fr

**ADOPTE**

Par courrier du Président du conseil d'école et du Directeur de l'ESPE de l'académie de Poitiers en date du 26 septembre 2017, le Conseil d'école de l'ESPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le jeudi 5 octobre 2017.

Étaient présents :

**Membres élus :**

- M. Mario COTTRON directeur de l'ESPE,
- Mme Elvire DIAZ, Professeure d'Université, UFR LL ,UP
- Mme Stéphanie VOLTEAU, Maître de Conférences, site ESPE de la Vienne, UP
- M. Jacques BOUCHAND, Maître de Conférences, site ESPE de la Vienne, UP
- M Olivier LASSAGNE, PE, PE, site ESPE de la Vienne UP
- M Philippe PEAUD, PRCE, ESPE, site de la Vienne
- M. Bruno DEFEVER, IGE, site ESPE de la Vienne, UP

**Représentant des étudiants :**

**Personnalités extérieures :**

- M Olivier HIMY, IA-IPR Lettres – Rectorat de Poitiers
- M Laurent DESPORT, Doyen des IEN – Conseiller 1<sup>er</sup> degré de Mme la rectrice
- M. Eric ESPERET, Président du CE, ancien Président de l'université de Poitiers
- M Patrick MOTILLON, Responsable formations MEEF
- Mme FAVIEZ-DECROIX, MGEN

**Membres invités permanents**

- M. Jean-Marie MESLIER, Directeur du site de la Charente
- Mme Christelle POTIER, Responsable des services administratifs
- Mme Marie SOULISSE, Directrice du site des Deux-Sèvres
- M David FEVIN, Directeur du site de la Vienne
- Mme Hélène DESORMES, Responsable cellule d'appui au pilotage et à l'innovation de l'ESPE

Étaient représentés :

- Mme Valérie NOUVIALE, procuration à Stéphanie VOLTEAU
- Mme Sandrine DIEBOLT, procuration à Elvire DIAZ
- Mme Lydie TAHO-TAZA, procuration à Bruno DEFEVER
- M Jean-Philippe BIOLLEY, procuration à Éric ESPERET
- Mme Carina ENEA, procuration à Mario COTTRON
- Mme Sybille LAJUS, procuration à Elvire DIAZ
- Mme Emmanuelle AURAS, procuration à
- M Frédéric ROUSSEAUX, procuration à P MOTILLON
- M Arnaud REVEL, procuration à P MOTILLON

Étaient excusés :

- Mlle Nayeli ALVARADO, M2 PE, ESPE, site des Deux-Sèvres
- M François PROUST, MAIF

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du CE du 7 juin 2017;
2. Informations diverses ;
3. Point sur la rentrée 2017 ;
4. Budget 2018 de la composante ESPE, école interne de l'UP ;
5. Contractualisation – Avancement de l'élaboration des maquettes pour 2018 ;
6. Désignation de deux personnalités pour être membres du COSP ;
7. Questions diverses.

En préambule, le président annonce la nomination de deux nouveaux membres du CE :

- Nommée par le président de l'UP : Mme Carina Enea, investie dans les formations MEEF pour la Faculté des Sciences du Sport, elle remplace M. Michel Audiffren.
- Nommée par la rectrice : Mme Emmanuelle Auras, Chef du département de formation des personnels d'encadrement supérieur de l'ESR à l'ESENER, elle remplace Mme Nicole Pellegrin.

L'arrivée de Mme Christelle Potier, nouvelle responsable des services administratifs de l'ESPE, elle était auparavant responsable scolarité à l'ESPE, recrutée au 1er septembre 2017 elle succède à M. Christophe Costa.

### 1. Approbation du procès-verbal du CE du 7 juin 2017

**Nombre de votants : 21 (12 présents et 9 procurations)**

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstentions :**

**Ne prenant pas part au vote : 0**

### 2. Informations diverses (présentées par M Cottron)

#### ○ Recherche

A l'initiative de Victor Millogo, chargé de mission de la politique scientifique à l'ESPE, une journée « spécial doctorants » a été organisée à l'ESPE le 14 juin 2017. Les travaux présentés par les doctorants des laboratoires poitevins d'adossés de nos masters MEEF (CeRCA, Gresco, FoRel et Techné) ont montré tout l'intérêt de développer des relations plus étroites avec les laboratoires. Cette journée sera reconduite pour l'année en cours, en intégrant des doctorants rochelais du laboratoire L3I.

Il est regretté le nombre très faible d'étudiants et stagiaires ayant concouru à la finale académique de « Mon mémoire MEEF en 180 secondes ». Chacun des présents (le jury, le public) a reconnu la valeur des travaux présentés et l'intérêt de ce type d'exercice. Nous sommes unanimes à reconnaître l'importance d'une formation initiale dans le cadre d'un master et à mentionner les apports d'une posture réflexive initiée par la formation par la recherche. Nous devons alors soutenir cette démarche nationale de diffusion des travaux conduits en incitant beaucoup plus que nous ne le faisons nos étudiants à concourir.

La 4<sup>ème</sup> édition du printemps de la recherche, organisée par le Réseau des ESPE, se déroulera les 27 et 28 mars 2018. Un appel à participation et contribution sera bientôt adressé.

- Relations internationales :

Comme l'année passée, l'ESPE accueille pendant 3 mois (de mi-septembre à mi-décembre) des stagiaires mexicains dans le cadre d'un partenariat national entre les deux ministères de l'éducation. 5 étudiants futurs professeurs et 2 enseignants d'écoles normales au Mexique suivent différentes activités au sein de notre ESPE (stage en écoles ou établissements, suivis d'enseignement à l'ESPE, enseignements spécifiques). Ce programme national, qui associe 10 ESPE, est coordonné par l'ESPE de Poitiers en lien avec la DREIC. Hélène Desormes et Marina Chatendeau sont remerciées pour leur implication.

- Partenariat avec le CNED :

Il a été décidé de mettre en place pour 2017-2018 une expérimentation pour une remise à niveau en mathématiques à partir de module à distance du CNED, qui concerne les étudiants de M1 MEEF 1er degré des sites d'Angoulême et de Niort.

Sur la base du volontariat, ces étudiants bénéficieront de l'accès au test de positionnement en ligne, de l'accès à la formation « Savoirs de Base - Mathématiques - Maîtriser » du CNED, de la correction effectuée par les collègues du CNED pour ceux qui déposeront les exercices demandés, de la mise à disposition des corrigés des devoirs pour tous les étudiants participant à cette expérimentation.

Un bilan au printemps 2018 se fait, pour voir s'il faut ou non adapter les contenus de ces modules CNED et pour examiner s'il n'est pas plus judicieux de proposer ces remises à niveau en L3, au niveau de la préprofessionnalisation, par exemple.

- PIA3 :

Le Grand Plan d'Investissement 2018-2022 remis ces derniers jours au Premier ministre sera en partie en partie mobilisé pour financer des expérimentations innovantes en faveur de la formation des maîtres et des professeurs, sur une logique d'appel à projets, propice à promouvoir l'excellence et à faire émerger de nouvelles solutions. Il importe donc que les institutions universitaires où se forment les enseignants de demain deviennent, dans leurs domaines, des pôles de recherche sur des pratiques pédagogiques nouvelles.

Dans cet esprit, une série d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) seront sélectionnées par appel à projets sur le quinquennat pour inventer de nouveaux modèles.

La sélection portera sur les projets de recherche, d'innovation pédagogique et de partenariats internationaux portés par ces établissements. Les ESPE lauréates bénéficieront d'une dotation (enveloppe initiale de 35 millions d'euros) leur permettant de mettre en œuvre ces projets. L'impact de cette initiative sera évalué grâce à des indicateurs dédiés, permettant d'en tirer les conclusions nécessaires pour déployer des réformes de plus grande envergure.

Il est important qu'au niveau de l'académie, comme au niveau de la région Nouvelle Aquitaine, l'ESPE se prépare à répondre à ce type d'appel à projets. Des réunions en ce sens doivent être organisées pour examiner sur quelles thématiques participer.

### 3. Point sur la rentrée 2017 *(présenté par M Cottron)*

#### 3.1 Bilan sur la titularisation des stagiaires en 2017

1er degré	admis	Prolongation	Entretien-admis	Entretien-refus	Entretien-renouvellement	entretien-congés	Total général
CRPE	212	7	1	6	8		234

2nd degré	admis	Prolongation	Entretien-admis	Entretien-refus	Entretien-renouvellement	entretien-congés	Total général
CAPES	155	5	5	7	11	1	184
CAPET	4		1				5
CAPLP	13	3			1		17
CAPEPS	22				1		23
CPE	11						11
<b>Total 2nd degré</b>	<b>205</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>240</b>

En 1<sup>er</sup> et en 2<sup>nd</sup> degrés, les deux cohortes sont comparables en nombre de stagiaires soumis à titularisation en 2017 (respectivement 234 et 240 stagiaires).

Dans le 1<sup>er</sup> degré, 15 stagiaires (6% de l'effectif) ont passé un entretien avant décision sur leur titularisation. Au final, 91% des stagiaires ont été titularisés, 3,4% bénéficient d'une nouvelle année sous le statut de stagiaires et 2,6% ont été ajournés. Quelques stagiaires sont en prolongation suite à une durée de stage insuffisante pour des raisons médicales.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, le passage d'un entretien a concerné 26 stagiaires (11% de l'effectif). La titularisation a été prononcée pour 88% des stagiaires. 5,4% des stagiaires sont en renouvellement pour une année et 2,9% ont été ajournés. Quelques stagiaires sont aussi en prolongation pour une durée équivalente à leur durée de non exercice pour raisons médicales.

### 3.2 Bilan sur les effectifs étudiants et stagiaires à la rentrée 2017

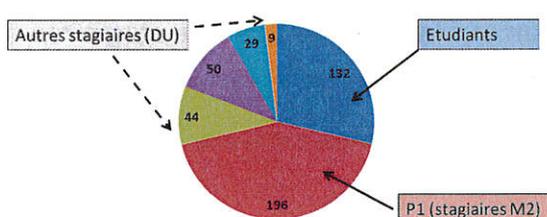
#### MEEF 1er degré :

MEEF 1 <sup>er</sup> degré	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	Parcours 2 <sup>ème</sup> année					
	M1		M2 non admis	Stagiaires 1/2 Tps			Stagiaires 1 Tps	
			P2 et P3	P1	P4	P5	P6	P7
Tot Acad (17-18)	364	460	132	196	44	50	29	9
Tot Acad (17-18)	364	460	132	196	132			
Tot Acad (16-17)	381	372	132	122	118			

On peut observer une baisse des effectifs de 4% en 1<sup>ère</sup> année. Les deux universités de l'académie avaient affiché pour l'entrée en M1 de ce master une capacité d'accueil déterminée sur le nombre de groupes TD en 2015-2016, la capacité d'accueil correspondant à des groupes TD complets.

L'augmentation de 24% des effectifs en 2<sup>ème</sup> année résulte essentiellement de l'affectation d'un nombre de professeurs stagiaires plus important que l'année passée avec le recours aux lauréats sur liste complémentaire

Il y a ainsi en 2<sup>nd</sup>e année, trois cohortes :  
- deux de dimension très comparable (les étudiants non admis d'une part, les stagiaires déjà titulaires d'un master ou dispensés de grade master d'autre part)  
- l'autre cohorte plus nombreuse relative aux stagiaires devant valider le master MEEF.



### MEEF 2nd degré :

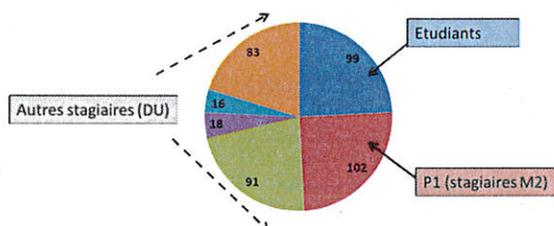
MEEF 2 <sup>nd</sup> degré	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	Parcours 2 <sup>ème</sup> année					
	M1		M2 non admis	Stagiaires 1/2 Tps				Stagiaires 1 Tps
			P2 et P3	P1	P4	P5	P6	P7
Tot Acad (17-18)	205	409	99	102	91	18	16	83
Tot Acad (17-18)	205	409	99	102	208			
Tot Acad (16-17)	237	369	67	98	204			

Nous observons une baisse de 14% des effectifs en 1<sup>ère</sup> année. Pour ce master aussi, une capacité d'accueil avait été affichée. Il ne paraît pas pertinent de fixer une capacité d'accueil au niveau de la mention, les parcours hébergés sous cette mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré ayant des spécificités disciplinaires. On peut s'interroger sur la relation entre cette baisse d'effectifs et la capacité d'accueil liée à la mention.

En 2<sup>ème</sup> année, les effectifs augmentent de 11%, augmentation qui résulte d'un nombre d'étudiants non lauréats du concours plus important, conséquence d'une promotion importante en M1 en 2015-2016.

En 2<sup>nde</sup> année, le nombre de stagiaires affectés dans notre académie est globalement constant. Parmi ces stagiaires, les 2/3 sont déjà titulaires d'un master ou dispensés de grade master.

Les fonctionnaires stagiaires exercent dans 39 disciplines d'enseignement (pour rappel, l'offre de l'ESPE propose 14 disciplines sous ce MEEF).



### MEEF Encadrement éducatif :

MEEF Encadrement Educatif	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	Parcours 2 <sup>ème</sup> année					
	M1		M2 non admis	Stagiaires 1/2 Tps				Stagiaires 1 Tps
			P2 et P3	P1	P4	P5	P6	P7
Tot Acad (17-18)	18	27	15	3	3	6	0	0
Tot Acad (17-18)	18	27	15	3	9			
Tot Acad (16-17)	24	25	13	3	9			

Nous observons pour ce master une baisse des effectifs en M1 et une stabilité en 2<sup>ème</sup> année.

### Effectifs globaux :

ESPE académie de Poitiers	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	Parcours 2 <sup>ème</sup> année					
	M1		M2 non admis	Stagiaires 1/2 Tps				Stagiaires 1 Tps
			P2 et P3	P1	P4	P5	P6	P7
Tot Acad (17-18)	587	896	246	301	138	74	45	92
Tot Acad (17-18)	587	896	246	301	349			
Tot Acad (16-17)	642	766	212	223	331			

Nous observons globalement une baisse des effectifs de 1<sup>ère</sup> année de 9% et une augmentation des effectifs de 2<sup>ème</sup> année de 17%. Ce constat est la conséquence des variations des effectifs indiquées précédemment au sein des MEEF 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré.

#### MEEF Pratiques et ingénierie pédagogique :

MEEF Pratiques et Ingénierie Pédagogique	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
	M1	M2
Tot Acad (17-18)	11	10
Tot Acad (16-17)	11	8

Nous observons une stabilité des effectifs en M1 comme en M2.

#### Mention Education et Formation, parcours IPHD :

Master EF Parcours IPHD	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
	M1	M2
Tot Acad (17-18)	21	15
Tot Acad (16-17)	23	15

Il y a, chaque année, stabilité des effectifs pour ce parcours. (capacité d'accueil 24)

#### Mention Management, parcours M@DOS:

Master Management Parc. M@DOS	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
	M1	M2
Tot Acad (17-18)	Non concerné	8
Tot Acad (16-17)	-	15

La formation est une formation hybride sur deux années, chacun des établissements d'enseignement supérieur inscrivant une même promotion pour les deux années de M2. L'université de Poitiers, en concertation avec l'ESPE, a décidé de ne plus porter ce parcours dans son offre de formation à la rentrée 2018. Ceci explique un effectif moitié, correspondant à la deuxième année de la promotion ayant débuté cette formation en septembre 2016.

Ce renoncement à l'inscription des usagers (position suivie par plusieurs universités du consortium) n'affecte aucunement la participation de l'université au consortium lui-même avec la contribution de plusieurs collègues qui contribuent aux enseignements de ce parcours.

#### **Effectifs globaux rattachés à l'ESPE :**

EFFECTIFS ESPE	1ère année	2ème année	Total
	M1	M2	
UP	402	763	1165
ULR	199	175	374
Tot Acad (17-18)	601	938	1539
Tot Acad (16-17)	676	804	1480

Cet effectif est composé d'étudiants et stagiaires inscrits à l'université de Poitiers, et d'étudiants et stagiaires rattachés à l'université de La Rochelle (inscription première à l'ULR, inscription seconde à l'UP).

Globalement, les effectifs rattachés à l'ESPE sont en légère augmentation (+ 4%) par rapport à l'année 2016-2017. Les étudiants et stagiaires de l'ULR représentant 24% de ces effectifs.

#### **4. Budget 2018 de la composante ESPE, école interne de l'UP (présenté par C Potier)**

Le budget prévisionnel de l'exercice 2018 traduit l'activité de l'ESPE, école interne de l'UP et a vocation à constituer pour partie le budget initial de l'exercice 2018 de l'UP. De plus, il s'intègre aussi au budget du projet partenarial ESPE dans lequel interviennent aussi les composantes de l'UP partenaires de nos formations, l'ULR, le Rectorat et le CNED.

##### o Les recettes

Les recettes sont comparées à celles de l'année civile antérieure et sont présentées selon trois masses :

- Le fonctionnement : 414 752 €

Cette masse découle de la dotation de fonctionnement de 1 009 936 € mise à la disposition de l'ESPE de laquelle sont prélevés 680 944 €.

Les 680 944€ prélevés concernent :

- le centre financier de l'UB Paie (299 863 €),
- le prélèvement pour la prise en charge des rémunérations des CDI et CDD sur postes vacants (201 413 €),
- le prélèvement pour le paiement de prestations de fonctionnement (179 668 €) concernant principalement nos médiathèques intégrées, le coût des fluides pour le site d'Angoulême, l'entretien des locaux du site Campus et la participation au fonctionnement du PUN.

Il convient d'ajouter 85 750 € de recettes provenant presque exclusivement de la dotation du Conseil départemental de la Charente.

- L'investissement : 56 415 €

Ces recettes pour l'investissement sont en légère baisse par la dotation de 2017 (61 194 €).

- La dotation pour frais de personnels :

Pour rappel, cette enveloppe permet la mise en paiement des heures complémentaires, des vacances d'enseignement des personnels extérieurs, des contrats étudiants et vacances BIATSS.

Les crédits ouverts ne sont pas arrêtés à ce jour. Ils prendront en compte d'une part le différentiel entre « activités » portées par l'ESPE et « potentiel » correspondant aux personnels en poste à l'ESPE, d'autre part la balance des activités entre composantes.

o Les dépenses

Les dépenses sont présentées par axe stratégique, et les évolutions par rapport aux dépenses inscrites au budget prévisionnel 2017 sont justifiées en prenant en compte le réalisé de ces dépenses pour l'exercice en cours.

- La formation initiale et continue :

L'enveloppe s'établit à 256 864 € (dont 40 000 € en investissement et 3 700 € en personnel). 229 642 € étaient inscrits au BP 2017 (196 063 € dépensés au 30/09/2017). L'augmentation de cette enveloppe est justifiée par le taux d'exécution pressenti sur cet axe.

Cet axe intègre des dépenses liées aux frais de mission, aux fournitures administratives et aux petits matériels ainsi qu'à la location et la maintenance d'équipements dont les photocopieurs. Il concerne également les relations internationales puisque 9 300 € y sont inscrits.

40 000 € de dépenses d'investissement sont par ailleurs prévues notamment pour l'achat de matériels informatiques.

- Le pilotage :

L'enveloppe s'élève à 134 010 € dont 10 415 € d'investissement (159 088 € en 2017 dont 15 000 € en investissement, et 86 667 € dépensés au 30/09/2017). Ce taux d'exécution faible autorise à revoir à la baisse les dépenses sur cet axe.

Cet axe intègre l'ensemble des moyens destinés à soutenir la mise en œuvre de la formation précédemment mentionnée (frais de déplacement, frais postaux, achat de papier, fournitures administratives, petits matériels informatiques, location et maintenance de copieurs). L'enveloppe a été diminuée pour pouvoir alimenter plus fortement l'axe formation.

12 000 € sont également prévus pour la communication afin d'améliorer la visibilité de l'ESPE (légère baisse de la part allouée à la communication du fait de l'accroissement de la dématérialisation des supports).

Cet axe intègre les relations internationales pour lesquelles 38 800 € sont budgétés au global.

- La recherche

22 500 € sont prévus dont 6 000 € pour l'investissement (24 694 € en 2017, et 10 241 € dépensés au 30/09/2017). Le taux d'exécution justifie cette légère baisse dans le fléchage des dépenses.

Les principales prévisions de dépenses concernent les frais de déplacement, ceux liés à la participation aux colloques.

- La vie étudiante

26 500 € sont affectés (45 500 € en 2017, et 5 100 € dépensés au 30/09/2017). Ce faible taux d'exécution résulte d'un approvisionnement important en 2017 en raison de l'incertitude de la politique de la Région Nouvelle Aquitaine pour l'attribution de bourses de mobilité étudiante, finalement la décision de reconduction de ces bourses par la Région pour 2017 a entraîné des dépenses moindres.

Sur cette enveloppe, 21 500 € seront consacrés aux bourses à destination des étudiants désirant suivre un stage à l'étranger (37 100 € prévus pour ce type de dépenses lors du précédent budget, dans l'attente de la participation de la Région).

Par ailleurs, 5 000 € sont voués aux activités associatives, culturelles et sportives. La baisse s'explique par le fait que plusieurs manifestations soient financées sur l'enveloppe formation.

- L'immobilier

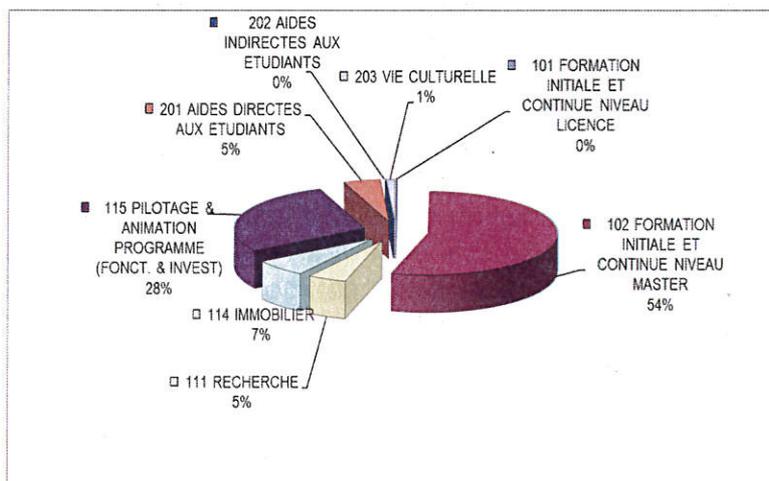
31 283 € de crédits de fonctionnement sont réservés à cet axe (23 141 € en 2017, et 33 098 € dépensés au 30/09/2017). Il convient d'augmenter le niveau des dépenses pour cet axe.

Il s'agit principalement d'achat de fournitures d'entretien, de réalisation de travaux d'entretien et de taxes diverses. Cet axe a augmenté du fait des dépenses liées à la surveillance des bâtiments (alarme, télésurveillance, contrat de sécurité mobile).

#### o Conclusion :

On remarque depuis plusieurs années une augmentation des dépenses de l'axe formation initiale et continue, principalement en raison d'une appréciation plus fine de la nature des dépenses. Dans une évolution inverse, les dépenses affectées à l'axe pilotage décroissent.

Globalement, le budget de la composante ESPE est stable. Il devrait nous permettre d'assurer le fonctionnement et de poursuivre le développement de l'école.



*E Esperet constate une nette amélioration des prévisions budgétaires sur 2017.*

*M Cottron indique que les équipes ont été incitées à échelonner les dépenses tout au long de l'année et qu'une meilleure anticipation a été observée. Les crédits rendus aux services centraux sont nettement moins importants.*

### Le Conseil d'Ecole doit se prononcer sur la proposition de budget 2018 :

Nombre de votants : 21 (12 présents et 9 procurations)

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prenant pas part au vote : 0

Proposition: ADOPTÉE

### 5. Contractualisation – Avancement de l'élaboration des maquettes pour 2018 (présenté par M Cottron)

Afin d'apporter une cohérence entre les différents établissements de la région Nouvelle Aquitaine, ces établissements seront placés en vague B pour la contractualisation, le futur contrat des universités de l'académie s'étendant donc de 2018 à 2021.

Il est rappelé les différents votes intervenus pour la validation du dossier d'accréditation de l'ESPE :

- ESPE : COSP = unanimité, CE = 4 abstentions
- UP : CFVU = 1 contre et 4 abstentions, CA = 2 abstentions
- ULR : CAC = 4 abstentions, CA = 2 contre et 2 abstentions

- CNED = Le vote aura lieu en CA lors de la séance du 12 octobre 2017 (reporté au mois de novembre)

Dans le calendrier pour acceptation de l'accréditation par la DGESIP, une réunion de dialogue est prévue pour le 6 décembre 2018 et une soutenance du dossier au CNESER le 15 avril 2018.

Au niveau local, les maquettes de nos formations sont demandées pour le 15 décembre (structure, contenu, modalités de contrôle des connaissances).

L'élaboration de la nouvelle offre de formation portée par l'ESPE résulte des travaux de structures de concertation mises en place. La commission pédagogique de l'ESPE assure le suivi de l'avancement de cette élaboration.

- o La préprofessionnalisation en Licence (présenté par David Févin)

Un groupe de travail spécifique au niveau de l'UP est en charge de concevoir en L2 et L3 une préprofessionnalisation vers les MEEF. Emilie Caratini (responsable de la préprofessionnalisation pour l'UFR Lettres et Langues) et David Févin animent ce groupe composé de collègues des 4 composantes partenaires impliquées dans la formation initiale des enseignants.

Il est rappelé le cadrage de l'UP concernant ces enseignements de préprofessionnalisation (1 UE d'option sur chacun des semestres en L2, 1 UE de parcours sur chacun des semestres en L3, soit au global 24 ECTS consacrés à ces enseignements professionnalisant pour un volume pouvant atteindre 200h). Un cadrage comparable est institué à l'ULR.

Le groupe de travail propose de concevoir ces enseignements autour de 4 volets :

- des enseignements transversaux
- des enseignements disciplinaires et/ou de remise à niveau
- des apports didactiques
- des stages en école et établissements

La répartition de ces volets sur les 4 semestres, la définition précise des contenus, les modalités d'évaluation seront débattues dans les prochaines réunions.

Le lien devra aussi être fait entre ces enseignements de préprofessionnalisation et ceux des différents masters MEEF dans le cadre du continuum de formation,

*O Himy demande comment ne pas répéter aux étudiants de M1 les contenus dispensés en préprofessionnalisation.*

*Et si des représentants du scolaire participent à cette formation en licence.*

*D Févin indique qu'actuellement des collègues du scolaire interviennent dans la préprofessionnalisation à l'UP. Ces apports sont aussi réalisés au niveau de l'ULR.*

*M Cottron rappelle qu'un étudiant se destinant au MEEF n'est pas tenu de suivre ces parcours en licence. Mais on ne peut répéter les contenus de ces enseignements au niveau master. Il faudra donc repenser les contenus de nos MEEF en fonction des contenus de préprofessionnalisation, et être capable de fournir aux étudiants n'ayant pas choisi ces parcours initiaux les ressources permettant une mise à niveau.*

*S Volteau demande si on connaît le nombre d'étudiants en MEEF PE ayant suivi cette préprofessionnalisation et indique qu'il faudrait prévoir des heures spécifiques pour ceux qui n'ont pas opté pour ces parcours en amont.*

*M Cottron doute que l'établissement (UP comme ULR) attribue des heures spécifiques en doublon avec des heures déjà dispensées en licence.*

*E Diaz souhaite être informée sur les stages, qui recherche le lieu de stage, le rectorat est-il prévenu de l'accueil de ces étudiants.*

*O Himy indique que naturellement le rectorat est informé, et que des conventions sont établies. Les étudiants de licence font les démarches de recherche de stage. Il ajoute qu'il faudra être vigilant avec les dates de stage compte tenu du nombre important d'étudiants à placer.*

- La maquette MEEF 1<sup>er</sup> degré (présentée par Marie Soulisse)

Il est rappelé l'organisation de la concertation entre les différents collègues intervenant dans ce master.

Dans l'optique d'élaborer une nouvelle maquette pour 2018, les différentes journées banalisées pour regrouper nos départements de formation ont été consacrées en 2016-2017 à des réunions sur des thématiques transversales (reprenant ainsi la note des présidents du CE et du COSP et du directeur de l'ESPE) et à des réunions spécifiques à chacun des départements de formation.

Tout au long de l'année passée, sur chacun des sites départementaux (à l'UP comme à l'ULR), une réflexion a été menée dans le cadre des conseils de formateurs régulièrement réunis.

Ce 20 septembre, une synthèse des propositions de chacun des sites a été effectuée, et une trame de nouvelle maquette a été soumise à discussion auprès des départements de formation.

Le 11 octobre, une réunion de consultation avec les 4 IEN Adjoints aux DASEN permettra de préciser les attendus des professionnels dans les modifications à apporter à la maquette.

Cette proposition de nouvelle maquette est à l'étude au niveau de chacun des sites de formation (UP et ULR). Des adaptations, des propositions nouvelles, seront certainement faites. La journée banalisée du 25 octobre sur Niort, avec la participation des collègues rochelais, doit permettre d'élaborer une maquette partagée par chacun des acteurs de la formation pour le 1<sup>er</sup> degré.

*L Marien indique le souhait de la rectrice de mettre en évidence et de renforcer l'enseignement de la lecture.*

*M Soulisse répond que dans l'actuelle maquette des heures sont consacrées spécifiquement à l'enseignement du français et des mathématiques en cycle 2, puisqu'aucun stagiaire n'est affecté en CP. Ce principe sera conservé dans la nouvelle maquette.*

*L Marien précise que sans aucun doute les T1 et T2 auraient eux aussi besoin d'enseignements spécifiques l'apprentissage de la lecture. Il ajoute une deuxième priorité concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers et le souhait que soient mieux identifiés les contenus de formation s'y rapportant.*

*M Cottron indique que ces problématiques sont travaillées sous différents contenus tels que diversité, hétérogénéité, école inclusive.*

*M Soulisse ajoute que 30% des fonctionnaires stagiaires n'ont pas fait de M1, n'ont donc pas suivi certains de ces enseignements et que cela constitue un réel problème.*

*S Volteau rappelle qu'il n'y a pas assez d'heures consacrées à la didactique de la discipline (en M2, 20h en français et en mathématiques).*

*M Soulisse répond qu'il faut travailler avec les contenus de la préprofessionnalisation, qui concernent aussi la didactique pour s'appuyer dessus.*

*O Himy mentionne l'importance de l'apprentissage de la lecture en cycle 3, et que les enseignants de collège doivent aussi participer à la consolidation de l'apprentissage de la lecture.*

*M Soulisse indique qu'on tend vers plus de culture commune en inter-degrés et de modules transversaux, il faudrait constituer des modules communs au 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés.*

*O Himy rappelle que de nombreux sujets sont effectivement à partager entre enseignants : la laïcité, l'égalité femmes-hommes, le travail sur le genre, etc.*

*M Soulisse précise qu'il faut s'interroger sur les raisons de l'échec des stagiaires en difficulté.*

*L Marien note que 20h de cours sur l'apprentissage de la lecture en M2 semblent peu suffisantes.*

*M Soullisse répond que l'on doit travailler certaines disciplines dès la L2. Elle rappelle que l'étudiant-stagiaire n'a plus le temps d'apprendre son métier en M2 car il est à mi-temps en classe.*

*S Volteau souhaite une ligne « didactique du Français » dans la maquette.*

- La maquette MEEF 2<sup>nd</sup> degré (présentée par Jean-Marie Meslier)

Il est rappelé l'organisation de la concertation entre les partenaires des 5 composantes de l'UP impliquées dans ce master (UFR LL, UFR SFA, UFR SHA, FSS et ESPE).

Les équipes pédagogiques de chacun des 14 parcours ont fait des propositions d'adaptations de l'actuelle maquette. Un recueil de ces propositions a été effectué par champ disciplinaire, puis une synthèse de ces adaptations a été proposée en bureau MEEF 2<sup>nd</sup> degré regroupant responsables du master et assesseurs en charge de la pédagogie des UFR.

Le responsable du MEEF 2<sup>nd</sup> degré de l'ULR a été informé des différentes phases de cette procédure de concertation, et des différentes propositions élaborées. Ces propositions sont partagées avec nos collègues rochelais.

Le projet de maquette en discussion au niveau des équipes pédagogiques garde la structuration actuelle. Des transferts de volume entre les UE disciplinaires sont à l'étude pour mieux prendre en compte les outils pédagogiques et méthodologiques spécifiques aux attendus des concours. Des volumes consacrés à l'interdisciplinarité apparaissent en M1. Comme principal changement en M2, il est proposé un travail sur le continuum inter-cycles et/ou inter-degrés avec un stage dans un autre contexte que celui où s'exerce la responsabilité du stagiaire. C'est une même démarche qui guide aussi les adaptations du MEEF Encadrement éducatif.

En recherche, il n'y a pas de continuum M1, M2. De plus, les équipes ont du mal à échanger entre enseignants en recherche appliquée et enseignants de terrain. Un travail de concertation est à mettre en place.

*P Motillon précise que l'ULR évalue les étudiants par compétences donc les modalités de contrôle des connaissances seront différentes entre les deux universités.*

- La maquette MEEF PIF (Pratique et Ingénierie de la Formation) (présenté par P Péaud)

Le parcours « Inclusion et participation – Handicap, difficultés, dépendance » reprendra globalement l'actuelle maquette de la spécialité IPHD (Intégration des Personnes Handicapées et en Difficulté).

La réflexion en cours porte sur les deux parcours « Conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur » et « Formateurs d'adultes, accompagnement, conseil ».

La concertation entre collègues du CRIIP et de l'ESPE s'appuie sur la traduction du certificat de compétences professionnelles du conseiller formateur qui se décline en plusieurs modules spécifiques de formation. L'architecture des maquettes en cours de construction doit combiner la mutualisation de certains de ces modules entre les deux parcours de la mention et la définition de certains modules propres à l'un ou l'autre des parcours.

Ce travail d'ingénierie se poursuit pour dégager une maquette dans les délais.

Pour la structuration des parcours, il y a 3 grands domaines fortement mutualisés entre ces deux parcours: la démarche de projet, l'usage du numérique et l'accompagnement et des modules spécifiques à chaque parcours. La construction repose sur, d'une part une logique de bloc de compétences sur la base du référentiel Rumef et d'autre part sur des axes : deux sur la culture du développement professionnel et deux axes sur le domaine de la méthodologie.

La modularisation va permettre à des professionnels d'entrer à tout moment dans la formation en visant tel ou tel bloc de compétences.

Cette formation débutera par des études de cas pour tendre progressivement vers des situations réelles de formation au CRIIP puisque les locaux se prêtent parfaitement à cet exercice.

Les disciplines contributives sont l'analyse de l'activité, la psychologie cognitive et les sciences de l'information et de la communication. La formation compte 35% du volume horaire assuré par des intervenants issus du milieu professionnel.

P Péaud souligne une difficulté : il n'y a pas de laboratoire d'appui à la formation des adultes à Poitiers.

La formation débouchera sur une certification par blocs de compétences.

Pour la partie IPHD, J Bouchand indique que la structuration de la maquette spécifique est en préparation mais que la mise en commun avec les 2 autres parcours n'est pas aisée, les concertations continuent.

#### **6. Désignation de deux personnalités pour être membres du COSP (présenté par M Cottron)**

Cette désignation est nécessaire suite aux départs de leur fonction de Mesdames Nelly Carcy et Josianne Deveaud qui avaient été désignées par le CE parmi 6 personnalités appelées à siéger au COSP. En raison de la parité à assurer au sein du COSP, il s'agit de désigner deux femmes pour remplacer nos deux collègues.

Il avait été demandé aux membres du CE de faire parvenir des propositions de personnalités à désigner. Seul M. Cottron a fait état de propositions qui sont présentées.

La première proposition concerne la candidature de **Mme Magali Sorin**, Inspectrice de l'éducation nationale en Sciences et techniques industrielles, Coordinatrice académique de la VAE, Académie de Poitiers. Madame Sorin est actuellement responsable de la formation des stagiaires "coordination pédagogique et ingénierie de formation" des lycées professionnels. Ces stagiaires pourraient suivre des modules de notre MEEF PIF dans le cadre de la formation que doit assurer l'ESPE auprès de tout fonctionnaire stagiaire. Un travail en ce sens est en cours en relation avec Philippe Péaud.

La seconde proposition concerne la candidature de **Mme Sophie Haller**, Conseillère pédagogique rattachée au CRIIP, université de Poitiers. Madame Haller porte le projet du parcours « Conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur » qui sera hébergé en 2018 sous la mention MEEF PIF et contribue à la construction de la nouvelle offre de ce master.

**Le Conseil d'Ecole doit se prononcer sur la proposition de désignation de Mme Magali Sorin et de Mme Sophie Haller au COSP au titre de personnalités désignées:**

**Nombre de votants : 21 (12 présents et 9 procurations)**

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Ne prenant pas part au vote : 0**

**Proposition: ADOPTÉE**

## 7. Questions diverses

S Volteau s'interroge sur le fait que certains PES n'ont pas de référent, ce qui pose un réel problème.

JM Meslier indique que c'est le même souci pour les visites, accentué par le fait que certains enseignants chercheurs refusent de faire des visites. Il faudrait redéfinir les missions de chacun.

M Soulisse rappelle que sur le site 79, elle fait appel à 13 PEMF pour 73 étudiants donc chaque PEMF doit suivre 5 à 7 PES. Les maîtres formateurs ont une prime insuffisante par rapport au travail demandé.

La séance prend fin à 17h

Le prochain CE est fixé au 4 décembre 2017

Le président de séance  
Éric ESPERET



Le directeur de l'ESPE  
Mario COTTRON



La secrétaire de séance  
Hélène DESORMES

